

# LOI n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 (1) — Chapitre Ier : Mesures de simplification et de modernisation des prélèvements sociaux

Santé et PNCVT

Coaching et Développement Personnel

Jeûne et Pratiques alimentaires extrêmes

Islamisme et Dérives radicalisées

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

**Date** 01/01/2020**Juridiction / Nature** LOI**NOR / Numéro** ECFX1623944L**URL Légifrance** <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033680665>

## RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] . - Le I s'applique aux indemnités versées au titre des ruptures de contrat de travail notifiées à compter du 1er janvier 2017 ou aux indemnités versées à l'occasion d'une rupture mentionnée à l'article [...]

[...]I à V.-A modifié les dispositions suivantes : -Code de la sécurité sociale. Art. L169-1 A modifié les dispositions suivantes : -Code de la sécurité so[...]

[...]I. - Des expérimentations peuvent être menées, à partir du 1er janvier 2017 et pour une durée n'excédant pas quatre ans, afin d'améliorer la prise en [...]

[...]2016-742 DC du 22 décembre 2016 ; Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :[...]

## TEXTES VISÉS

---

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré, L'Assemblée nationale a adopté, Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2016-742 DC du 22 décembre 2016 ; Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

---

## RÉFÉRENCE

---

LOI ECFX1623944L du 1 janvier 2020, « LOI n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 (1) – Chapitre Ier : Mesures de simplification et de modernisation des prélèvements sociaux ». Disponible sur Légifrance :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033680665> (consulté le 30 août 2026).